

1^{ère} DEMANDE OU RENOUELEMENT DE LA LICENCE FSGT POUR LES MINEUR.ES SAISON 2024-2025 OU ANNEE 2025

Madame, Monsieur,

Le Décret n°2021-564 du 7 mai 2021 modifie et complète les articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du sport relatifs au certificat médical. Désormais, pour les mineur.es, c'est ce décret qui règlemente les modalités d'obtention et de renouvellement d'une licence auprès d'une fédération agréée, ainsi que les modalités d'inscription à une compétition sportive organisée ou autorisée par une fédération agréée, à l'exception des activités à contraintes particulières (Cf. [article L. 231-2-3 du code du sport](#)).

Le décret supprime l'obligation de présentation du certificat médical pour les mineur.es (moins de 18 ans)

Désormais pour l'obtention d'une licence sportive, ou pour son renouvellement ou en vue de l'inscription à une compétition sportive, la.le sportive.sportif mineur.e et la ou les personne.s exerçant l'autorité parentale doivent au préalable **renseigner conjointement un questionnaire de santé** (Cf. [Arrêté du 7 mai 2021](#)).

Le questionnaire de santé vous est remis par le club. Vous pouvez aussi le télécharger sur le site www.fsgt78.com / [rubrique « Certificat médical »](#).

Si vous et votre enfant avez répondu « NON » à toutes les rubriques du questionnaire de santé :

- Vous devez obligatoirement renseigner, signer et remettre au club la seule attestation ci-dessous.

Si vous et votre enfant avez répondu « OUI » à au moins une rubrique du questionnaire de santé :

- **Vous devez solliciter un certificat médical pour votre enfant auprès d'un-e médecin.**

Ce certificat médical devra établir explicitement l'absence de contre-indication à la pratique du-des sports que votre enfant souhaite pratiquer **de moins de six (6) mois** par rapport à la date d'inscription au club.

- Et, **vous devez obligatoirement remettre le certificat médical au club** qui le conservera.

Par ailleurs, nous vous informons que **le questionnaire de santé** que vous et votre enfant avez renseigné, **vous est réservé. Vous n'avez pas à le remettre à votre club.**

Nous vous informons aussi que **les réponses apportées au questionnaire de santé relèvent de votre responsabilité exclusive au titre de votre autorité parentale.**

✂

ATTESTATION POUR LES MINEUR.ES

(à renseigner, à signer et à remettre obligatoirement par le.s parent.s au club)



Nom et Prénom du-de la mineur.e :

N° de licence FSGT :

Club d'adhésion :

Nom et Prénom du parent :

Par la présente, j'atteste sur l'honneur avoir reçu le questionnaire de santé, avoir pris connaissance des préconisations de la FSGT ci-dessus et avoir renseigné avec mon enfant le questionnaire de santé pour les sportifs mineur.es qui m'a été remis par le club.

Et, j'atteste sur l'honneur avoir avec mon enfant répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé et je reconnais expressément que les réponses apportées par mes soins relèvent de ma responsabilité exclusive.

Fait à,....., le

Pour dire et valoir ce que de droit,

Signature obligatoire du-de la **personne exerçant l'autorité parentale sur la.le mineur.e :**